

Des référent.e.s handicap : Monia REZZOUKI et Anne LERNON

Il **favorise** l'accueil des candidats (en amont et durant le cursus) autour de :

- la sécurisation du parcours de formation et leur orientation
- leur accompagnement sur leur lieu d'alternance (en lien avec le tuteur)
- leur insertion professionnelle

Il **accompagne** le stagiaire pour la mise en oeuvre de dispositions particulières dans son parcours de formation.

Il **repère** les incidences propres à chaque situation de handicap et coordonne l'identification, la mise en oeuvre collective et le suivi de solutions d'adaptation, de compensation, de sécurité et d'amélioration des conditions de formation.

Notre protocole d'accueil :

Mené par le référent handicap, en concertation avec le pilote de formation, un suivi individualisé sera proposé à tout stagiaire porteur de handicap en amont et pendant son parcours de formation.

Avant la formation :

Le référent handicap prendra contact avec le stagiaire pour :

- Porter à la connaissance du stagiaire notre protocole d'accueil
- Étudier les modalités d'aménagements

Le référent handicap prendra contact avec le pilote de la formation pour le prévenir et s'assurer de la mise en oeuvre d'éventuelles dispositions spécifiques.

Durant la formation :

- Le stagiaire a la possibilité de demander un RDV auprès de du référent handicap en cas de difficultés rencontrées en lien avec le handicap.
- Le référent handicap s'assure du bon déroulement de la formation.

A la fin de la formation :

- Un bilan est fait entre le stagiaire, le pilote de la formation et le référent handicap.

Pour tout contact : **handicap@cemeanpdc.org**